



**ACCORD DE FINANCEMENT PAR L'OMS
D'ACTIVITES DE SOINS
DE SANTE D'UN GOUVERNEMENT LOCAL OU
NATIONAL.**

Annexe 1

N° Allotment	
Code AMS	
No Obligation.	
Accord No.	

Accord entre

L'Organisation Mondiale de la Santé et La Direction de la Prévention Médicale

Département:

Adresse: Fann Résidence

Adresse: Rué Aimé Césaire

Téléphone: Fax: 869.42.09

Téléphone: 869.42.31

Nom de l'activité	Atelier de validation de l'arrêté portant création du comité national de Contre la tabagisme et du plan d'action prioritaire pour la mise en Œuvre des dispositions de la convention cadre de lutte antitabac 2007
-------------------	--

Montant Total	Trois millions cinq cent quatre vingt treize mille deux cent (3.593.200) Frcs
---------------	--

Durée de l'activité:	Date début: 20 Février 2007	Date de fin: 21 Février 2007
----------------------	-----------------------------	------------------------------

Date du rapport technique et de la certification financière	: 23 Février 2007
---	-------------------

Planning de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Paiement du montant total en avance <input type="checkbox"/> Paiement par versements : Premier versement : Versements ultérieurs et conditions:.....
----------------------	--

Coordonnées bancaires	N° Compte bancaire : K 0011 01005 02200710645/6 35 Direction de la Prévention Médicale SGBS Av . Roume à Dakar
-----------------------	--

Y a-t-il des rapports technique et financier et/ou des remboursements en souffrance du même partenaire? (Si oui, prière joindre les détails)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
---	---

Les parties soussignées ont conclu le présent accord aux termes ci-dessus et aux conditions générales au verso

Pour l'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Signature:
Nom et titre:.....


 Le Directeur
 de la Prévention
 Signature: Médiala
 Nom et Titre:.....

Office of the Comptroller*

Docteur Papa Coumba FAYE

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un but – Une foi



MINISTRE DE LA SANTE
ET DE LA PREVENTION MEDICALE

DIRECTION DE LA PREVENTION MEDICALE

Le Directeur

N°057/MSPM/DPM

Dakar, le 07 février 2007

Objet : Validation du projet d'arrêté portant création
d'un comité national de lutte contre le Tabagisme

Monsieur le Représentant,

Dans le cadre de la lutte contre le Tabac au Sénégal, il est prévu un atelier de validation de l'arrêté portant création du Comité national de lutte contre le Tabagisme et du plan d'action 2007. A cet effet, je vous fais parvenir cette requête pour la réalisation de cette importante activité.

Veuillez croire, **Monsieur le Représentant**, à l'assurance de ma parfaite collaboration.

Pi : Budget détaillé
Facture proforma n°96785-21 de Téranga Saly



Docteur Papa Coumba FAYE

Au
Dr Antonio Pedro Filipe Junior
Représentant de l'OMS

DAKAR



**Organisation
mondiale de la Santé**

BUREAU DU REPRESENTANT DE L'OMS POUR LE SENEGAL
ALMADIES, LOTISSEMENT NGOR-EXTENSION
ZONE 10, LOT N° 19 - B. P. 4039
Tél.: (221) 869.59.30 Fax : (221) 820.43.14
Email : omsdakar@sn.afro.who.int

Dakar, le 1^{er} Mars 2007

Prière de rappeler la référence : **WRS/HPR/07/197**

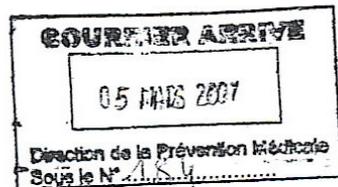
Objet : Octroi d'un financement pour l'Atelier de validation
du Projet d'Arrêté portant création d'un Comité national
multisectoriel de lutte contre le Tabagisme.

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre N° 75/MSPM/DPM du 07 février 2007, j'ai l'honneur et le plaisir de vous informer que le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique a alloué à votre département un budget de 8 000 USD pour l'organisation de l'atelier mentionné en objet.

En plus de l'octroi de ce financement, le Dr. SAMBO a autorisé le Conseiller régional pour la lutte anti-tabac à participer à l'atelier de validation afin d'apporter au ministère de la Santé et de la Prévention médicale toute l'assistance technique nécessaire pour l'aboutissement initiatives prises dans le cadre de la croisade contre le tabagisme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Dr. Antonio Pedro FILIPE Junior

Représentant a.i. de l'O.M.S.



Monsieur Abdou FALL
Ministre de la Santé
et de la Prévention médicale

DAKAR

02/03/07 1227